



Achat d'un deal 5 nuits au maroc refus rétractation (7 jours)

Par **brahms**, le **25/08/2011** à **01:09**

Bonjour,

J'ai acheté 5nuits au maroc sur un site proposant des deals (achats groupés) .
Après avoir compris qu'il allait être compliqué de pouvoir combiner les vols (non compris dans le deal)et les dates me convenant (nombreuses périodes ne proposant pas la prestation) j'ai voulu faire valoir le droit de rétractation dans les sept jours et on m'a répondu .

"Nous ne pouvons malheureusement pas vous rembourser monétairement car en vertu de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation "le membre ne pourra pas exercer son droit de rétractation concernant les prestations de services d'hébergement,de transport ,de restauration,de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée .Ceux-ci ne feront donc l'objet d'aucun remboursement ,les dites prestations de service étant en tout état de cause désignées comme telles aux membres avant la conclusion de la commande "

En fait il n'était pas clairement indiqué que le transport n'était pas compris et il s'agit d'un bon valable du 4 Août 2011 à Août 2012 ,je suis persuadé que cet article ne s'applique pas à cet achat ,car ce n'est pas une date ou une périodicité déterminée .

Pouvez-vous m'aider rapidement ,il s'agit d'un achat de 549 € et je ne comprends pas pourquoi je ne peux pas obtenir le remboursement .

Merci par avance